

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-IRSTEA

En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 436 du 6 septembre 2016

Communiqué du SNTRS CGT : Le gouvernement et le patronat veulent mettre au pas la CGT

Le gouvernement et le patronat veulent liquider le syndicalisme de lutte. La CGT et ses militants sont dans le collimateur. Pierre Gattaz a qualifié de voyous les méthodes des militants CGT défendant l'emploi. Tous les prétextes sont bons pour licencier les délégués CGT et affaiblir le courant qui lutte résolument pour la défense des salariés. Contre l'avis de l'inspection du travail le gouvernement a autorisé le licenciement de Steve Doudet, délégué du personnel à la Sodexo pour fait de grève. Il a aussi autorisé le licenciement aussi contre l'avis de l'inspection du travail de Vincent Martinez, élu CGT à Air France, alors que sa culpabilité dans l'affaire de « la chemise du DRH » n'a pas été établie par la justice. Ce ne sont pas les seuls cas. Il s'agit d'un choix politique délibéré et concerté entre le pouvoir et le patronat. La Direction des services courriers et colis de Paris a engagé une procédure de licenciement contre Thierry Nodin, délégué CGT, alors que l'inspection du travail n'a pas donné son avis. De son côté, le procureur de la République de Saint Etienne a fait appel de la relaxe de trois militants CGT poursuivis pour avoir accroché sur la permanence du député PS une banderole lui reprochant d'avoir soutenu la loi Travail. Le délégué du personnel Claude Gaudin de la fonderie Bouhyer est poursuivi devant le tribunal correctionnel de Nantes par son employeur pour injure, suite à un tract dénonçant le manque de respect de la Direction pour ses salariés. Le 31 août, le Ministère de la Justice a fait interpellé à l'aube à leurs domiciles et transféré à Paris deux militants CGT dockers du Havre sous le prétexte de violence à l'égard des forces de l'ordre lors de la manifestation parisienne contre la loi Travail. Cette interpellation est intervenue le jour où le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez était au Havre pour assister à l'assemblée générale de rentrée de l'UD de Seine maritime.

Le premier Ministre M Valls l'avouait en 2008 « *J'ai mis du temps à admettre que j'aurais plus facilement applaudi le Tigre que le fondateur de l'Humanité. Maintenant j'assume...* » A Jaurès il préfère Clémenceau qui avait refusé de « *se laisser abuser par l'idéologie binaire de la lutte des classes* ». Fier d'être « *briseur de grèves* », Clémenceau a mené une politique implacable de répression contre le monde du travail en employant notamment la force armée contre les grévistes, les manifestants, en usant de provocations policières, en envoyant en prison les syndicalistes en engageant des poursuites pénales contre les fonctionnaires coupables de se syndiquer.

Entre le capital et le travail, l'actuel premier ministre, comme son illustre prédécesseur a fait le choix de servir le capital et de faire courber l'échine à ceux qui refusent de se laisser asservir.

Face à ceux qui ont les moyens de production, qui ont la richesse qui font les lois, les salariés n'ont pas d'autres choix que la lutte collective pour ne pas être réduits à l'état d'esclaves de leurs employeurs.

Le SNTRS-CGT appelle les personnels à participer aux initiatives (pétitions, manifestations...) de soutien aux syndicalistes cibles de la vindicte patronale et gouvernementale.

Villejuif, le 6 septembre 2016